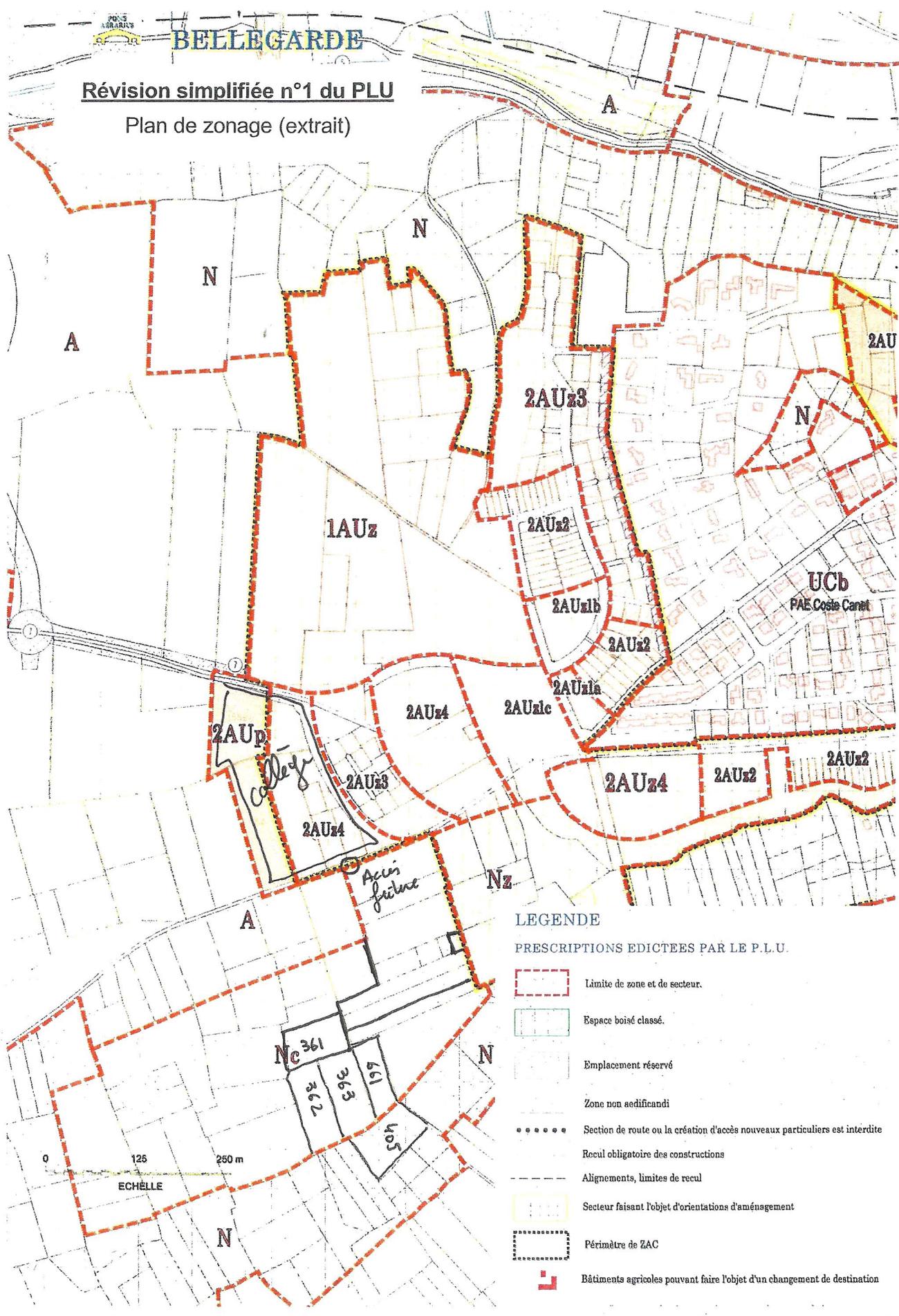




BELLEGARDE

Révision simplifiée n°1 du PLU

Plan de zonage (extrait)



LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE P.L.U.

-  Limite de zone et de secteur.
-  Espace boisé classé.
-  Emplacement réservé
-  Zone non aedificandi
-  Section de route ou la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
-  Recul obligatoire des constructions
-  Alignements, limites de recul
-  Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
-  Périmètre de ZAC
-  Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Ref. bel024plu13rs1ap-da4 - Echelle 1:6000ème - 18/01/2013